

Règlement du concours Hackathon Créativ'25 Pépité Normandie

Introduction

Le Concours/événement Hackathon Créativ'25, organisé par Pépité Normandie, est ouvert à tous les étudiants qui souhaitent s'impliquer dans des projets et découvrir des méthodologies entrepreneuriales comme le "Business Model Canvas".

Le Hackathon Créativ'25 aura lieu au Havre le vendredi 21 novembre soir et le samedi 22 novembre 2025.

Coordonnées de l'organisateur

Pépité Normandie

Esplanade de la Paix – CS 14032 – 14032 Caen Cedex 5

pepите-normandie@normandie-univ.fr

Calendrier

Le vendredi 21 novembre 2025 de 17h à 21h à l'Ecole 42, 20 Quai Frissard, 76600 Le Havre.

Le samedi 22 novembre 2025 de 09h à 18h à la Bibliothèque universitaire, 25 Rue Philippe Lebon, 76600 Le Havre.

Annonce des gagnants : le samedi 22 novembre à 17h.

Article 1 – Éligibilité

Peuvent participer à ce concours/événement, les étudiantes et étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Normandie pour l'année universitaire 2025-2026, ou jeunes diplômés (depuis moins de 3 ans) d'un de ces établissements, et qui souhaitent participer en tant que :

- **porteurs de projet** afin de challenger leurs projets
- **équipier** pour aider aux porteurs de projet

Article 2 – Modalités de participation au concours

Pour participer à l'événement, les étudiants doivent s'inscrire via le formulaire transmis en ligne au plus tard le **lundi 3 novembre à 17h**.

Voici le lien vers le formulaire : <https://www.pepите-normandie.fr/blog/event/hackathon-creativ-2025/>

Les étudiants s'engagent à participer à l'événement Hackathon dans sa totalité (le vendredi 21 novembre et le samedi 22 novembre 2025).

Le programme et déroulé de l'événement est disponible sur <https://www.pepите-normandie.fr/blog/event/hackathon-creativ-2025/>



Article 3 – Modalités du pitch

Les étudiantes et étudiants participants au concours devront pitcher leurs projets devant le jury et le public le samedi 22 novembre à 17h. Un moment convivial ouvert avec les spectateurs clôturera le hackathon le samedi à partir de 17h.

Article 4 – Engagement des participants

Tout inscrit au concours s'engage à :

- Respecter le règlement du concours, notamment les horaires de présence
- Accepter la communication qui sera faite sur les différents projets
- Signer un document relatif au droit à l'image

Article 5 – Modalités de vote

Il y aura trois prix pour ce concours

1 - **Le prix du jury** : les membres du jury, composé de 4 personnes représentant le monde socio-économique et académique voteront pour déterminer le gagnant du prix du jury.

2 - **Le prix coup de cœur du jury** : les membres du jury, composé de 4 personnes représentant le monde socio-économique et académique voteront pour déterminer le gagnant du prix coup de cœur du jury.

3 – **Prix féminin/impact Caisse d'Épargne Normandie** : les représentants de la Caisse d'Épargne Normandie nommeront le gagnant de ce prix.

Article 6 – Récompenses et modalités de versement

Les 3 vainqueurs (porteurs des projets) se verront attribuer les récompenses comme suit :

- Prix du jury : 400€
- Prix coup de cœur : 300€
- Prix Caisse d'Épargne Normandie : 300€

Un virement sera opéré sur le compte bancaire des gagnants (porteurs des projets) après avoir transmis un RIB et tout document administratif demandé par mail par le Pépité Normandie. Les vainqueurs seront contactés par mail dans un délai d'une semaine suivant l'annonce des résultats du concours Hackathon.

Article 7 – Engagement des gagnants

Les vainqueurs du concours s'engagent à :

- Transmettre par mail au Pépité Normandie les documents administratifs demandés et nécessaires au versement de la récompense au plus tard **le 3 décembre 2025**.
- Accepter que le Pépité Normandie diffuse, sur ses réseaux sociaux et son site internet l'information sur leur réussite, avec à l'appui une photo, un texte succinct de présentation du projet et éventuellement une interview.
- Valoriser son prix par un post sur ses réseaux sociaux (du projet ou à défaut, personnels) en citant le Pépité Normandie et/ou afficher son logo, sauf s'il ne dispose d'aucun compte.

Article 8 – Acceptation du règlement

Tout candidat participant au concours reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions.

Le présent règlement est disponible sur le site internet du Pépité Normandie et diffusé dans le formulaire d'inscription.